

OBJECTIFS :

Maitriser la gestion des rémunérations liées aux absences

- Comprendre les différentes formes d'absences et les obligations légales associées, ainsi que les méthodes de gestion
- Maîtriser le calcul des IJSS et comprendre la garantie sur le net.
- Comprendre le concept de subrogation et savoir appliquer le maintien de salaire dans ce contexte.
- Comprendre l'incidence de la subrogation sur le prélèvement à la source et maîtriser le calcul correspondant
- Maîtriser les dispositions légales et conventionnelles relatives aux indemnités complémentaires et les calculer

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Connaitre la composition du bulletin de paie et la gestion des variables

Accessibilité :

- Toute personne en charge de la gestion des ressources humaines et/ou de la supervision directe des employés.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 2 jours / 14 heures

V22.1

màj : 08/22

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

Les absences

- Les absences rémunérées
- Les absences non indemnisées
- Les absences justifiées ou non justifiées
- Le maintien de salaire : total, partiel, non maintenu

Calcul des absences en paie

- Calcul du taux horaire d'absence
- Calcul de la durée mensuelle moyenne
- Calcul des jours ouvrés
- Calcul des jours ouvrables
- Calcul des jours calendaires
- Quels calculs pour quelles absences ?
- Calcul du montant de la retenue sur salaire
- Calcul des IJSS : maladies, accidents, maternité, paternité... et garantie sur le net

Traitement des absences

- Le traitement des IJSS en cas de subrogation pour maintien de salaire
- Intégration de subrogation IJSS pour calcul du prélèvement à la source
- Indemnités complémentaires dans le cadre des dispositions légales et conventionnelles
- Complément de salaire « au net » ou « au brut »
- L'intervention de la prévoyance
- La garantie incapacité de travail

Cas particuliers

- Traitement des absences cadre et non cadre
- Le cas des temps partiels thérapeutiques
- Gestion du lissage du salaire de base

